

CLASH AU CCE DE L'ONF

Face à l'absence de dialogue social et aux manquements de la nouvelle Direction, Le Comité Central d'Entreprise de l'Office National des Forêts qui s'est tenu le 21 octobre 2015 à la Direction Générale au 2 avenue de Saint-Mandé à Paris a été suspendu par la totalité de ces membres jusqu'à nouvel ordre.

Une motion relative à plusieurs délits d'entrave a été déposée auprès de l'inspection du travail.

L'établissement public à caractère industriel et commercial a vécu quinze années très difficiles depuis les tempêtes de décembre 1999, avec la réduction des effectifs alors que la charge de travail n'a cessé d'augmenter durant cette période, parallèlement à l'effondrement des cours du bois.

La défiance des personnels à l'égard des dirigeants de l'ONF a atteint un stade critique, et leur souffrance s'est exprimée à maintes reprises, parfois dramatiques. Un constat de ce malaise a été révélé de manière incontestable par l'Audit Socio-Organisationnel de 2011 et a, depuis, été confirmé, détaillé et amplifié par les expertises CHSCT réalisées.

Dans le cadre du futur contrat Etat-ONF-FNCOFOR 2016-2020, qui régit le fonctionnement et définit les objectifs de l'établissement, l'amélioration du dialogue social est annoncée. Mais, après les annonces de la fermeture du centre de formation national de Nancy et de cessions de certaines forêts domaniales, le dépôt d'un amendement gouvernemental visant à modifier le code forestier a été l'événement de trop.

Cet amendement relatif la fusion des instances représentatives des personnels des deux secteurs public et privé a, en effet, été présenté à l'assemblée nationale dans le cadre des débats sur la loi de déontologie des fonctionnaires sans aucune concertation avec les organisations syndicales ni aucune information préalable des instances !!

Les représentants des personnels demandent que tout soit mis en œuvre pour que les conditions d'un véritable dialogue social respectueux soient rétablies immédiatement.

Ils seront très vigilants à ce que la Direction de l'ONF prenne toute la mesure de la gravité de la situation qui compromet fortement l'avenir de cet établissement public et de ses salariés.